

REGLEMENT A L'ASSAUT DU TALLAGARD

SITUATION : Best Western, Domaine de Roquerousse se situe au nord de Salon de Pce (direction Sénas), Route Jean Moulin – 13300 Salon de Provence
Des parkings vous seront proposés.

REMISE DES DOSSARDS : Les dossards seront remis aux concurrents ayant une licence sportive FFA ou pour les non licenciés le PPS (Parcours de Prévention Santé) mis en place par la FFA, effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation.

Les dossards seront remis, le samedi de 14h à 16h sur place et le jour de la course à partir de 7h30.
Possibilité bien sûr de s'inscrire sur place avec majoration de 2 euros à chaque course.

DEPART-ARRIVEE : de Best Western, domaine de Roquerousse

Départ à **09h00** pour le 12 km, **09h10** pour le 6 km course et 09h15 pour la marche chronométrée.

Course enfant : 08h30

PARTICIPATION : épreuves ouvertes à partir de cadets, juniors, séniors, masters pour le 6km et à partir de juniors pour le 12km

Droits d'inscriptions :

10€ pour le 6 km course et marche chronométrée et 14€ pour le 12 km.

SIGNALISATION : Fléchage au sol et ruban de chantier.

RESPONSABILITE CIVILE des Organisateurs : La Société MMA IARD, contrat n° 147204577.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident physiologique immédiat ou futur et à tout manquement au règlement. Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses. Les participants sans dossard ne sont pas couverts par l'organisation.

SECOURS : La surveillance sanitaire sera assurée par Union Pompiers 13 et 1 médecin.

RAVITAILLEMENT : Réparti sur le parcours : 1 ravitaillements sur le circuit des 12km, 1 sur le 6km et un buffet à l'arrivée.

CLASSEMENT : Individuel. Par catégories (masculin et féminin).

RÉCOMPENSES : aux 3 premiers H et F scratch et 1ers de chaque catégories, Challenge du nombre, Pas de cumul et 1^{ère} femme et 1^{er} homme pour la marche

1 lot pour les 400 premiers inscrits.

La remise des prix aura lieu vers 10h30.

Les organisateurs informent les participants à leur compétition de la possibilité qui leur est offerte de demander la non-publication de leurs données nominatives dans les résultats sur le site internet de l'organisateur et celui des fédérations. Les concurrents autorisent les organisateurs à utiliser son image dans le cadre de la course, en vue de toute exploitation.

Des contrôles anti-dopage pourront être effectués sur les concurrents par un médecin habilité.